

Avril 2017

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 avril 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Guy Garant	Maire
	Donald Lessard	Conseiller
	Pierre Lapointe	Conseiller
	Pierre-Paul Caron	Conseiller
	Martin Fournier	Conseiller
	Réjean Tardif	Conseiller
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Guy Garant, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 170434

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard, APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 6 mars 2017
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Devis de déneigement - Délégation de compétence
- 6- Déneigement - Acceptation du devis et lancement de l'appel d'offres
- 7- Employés – Camping municipal
- 8- Demandes de subvention de Pacte rural acceptées (2)
- 9- Demandes d'annulation de taxes
- 10- Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale CIM
- 11- Ventes pour non-paiement de taxes
- 12- Projet d'amélioration efficacité énergétique de l'église
- 13- Dépliant camping municipal
- 14- Compte-rendu du Rendez-vous de la ruralité
- 15- Informations & Correspondances
- 16- Varia :
 - 16.1 Fenêtres pour l'accueil au camping
 - 16.2 Comité de la famille
 - 16.3 Le centenaire
- 17- Période de questions
- 18- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 6 mars 2017 #170435

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 6 mars 2017 a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;
IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, APPUYÉ PAR Pierre Lapointe ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #170436

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTES DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9169-3598 Québec inc. - vidanges et recyclage	1 869,38 \$
ADMQ - cotisation annuelle	486,34 \$
Audrey Tardif - Conception site internet, photos et hébergement	450,00 \$
Bureautique Côte-Sud - contrat de service	86,05 \$
CNESST - avis de cotisation pour 2016	273,56 \$

DAS - fédéral et prov. (3 mois)	3 237,75 \$
Eurofins (Exova) - analyse d'eau	202,87 \$
Groupe Dynaco - panneaux acryliques, coroplast, colle (4)	304,43 \$
Groupe Ultima - assurances municipalités 2017	8 141,00 \$
Guy Garant - frais de déplac. et achat	273,95 \$
Jean-Claude Talon - déneigement stationn. 2016-2017 mun.	1 400,00 \$
Hydro-Québec - éclairage des rues	209,22 \$
Hydro-Québec - poste de chloration	741,40 \$
Hydro-Québec - chalet des loisirs	453,89 \$
Hydro-Québec - poste incendie	29,55 \$
Hydro-Québec - camping municipal (2)	222,56 \$
Les Pétales Turmel - huile pour édifice municipal	364,85 \$
Marché Sainte-Lucie - journée patinoire	64,25 \$
Mélanie Nadeau - journée patinoire	19,61 \$
MRC de Montmagny - quote-part 2017 1er versement	10 602,66 \$
MRC de Montmagny - participation Parc région. 2017 1er vers.	1 566,66 \$
NI Corporation- 2 îlots déchets et recycl. Camping (subv EEQ)	2 920,37 \$
Normand Royer - déneigement édifice municipal	200,00 \$
Rég. Gestion des mat. Rés. - enfouissement février	613,99 \$
Régie l'Islet Montmagny - quote-part 2017	198,04 \$
Réjean Tardif (frais déplac. RV Ruralité	49,95 \$
SM-eau-Expert - réparer analyseur d'eau + bloc cellule	728,54 \$
Sogetel - camping	8,61 \$
Sogetel - poste chloration	55,84 \$
Sogetel - bureau municipal	57,48 \$
Sogetel - salle municipale (tél. et internet)	74,84 \$
Stéphane Ferland - déneigement borne sèche	300,00 \$
Ville de Montmagny - quote-part cour municipale	117,27 \$
TOTAL	37 627,25 \$

Dépenses L'Ôtel

CTI chaises et tables - acompte sur chaises	540,00 \$
Diane Lemay - machine à glace, verres, tasses, etc	195,30 \$
Groupe Ultima - assurances L'Ôtel 2017	2 280,00 \$
Jean-Claude Talon - déneigement stationnement 2016-2017 église	600,00 \$
Les Pétales Turmel - huile pour l'Églisiel (2)	796,34 \$
Normand Royer - déneigement perron église 2016-2017	300,00 \$
Nicole Gautreau - permis de boisson pour 2017	435,00 \$
Sogetel	74,84 \$
TOTAL	5 221,48 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en février 2017 pour un montant de 4 242,23 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Devis de déneigement – Délégation de compétence #170437

CONSIDÉRANT que les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet, de Sainte-Lucie-de-Beaugard et de Lac-Frontière ont envisagé de se regrouper pour la préparation du devis concernant le déneigement des chemins d'hiver pour les années 2017-2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité de Lac-Frontière autorise et délègue conformément à l'article 14.3 du Code Municipal la responsabilité de préparer le ou les devis de déneigement des routes de Lac-Frontière à la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard.

QUE la Municipalité de Lac-Frontière forme un comité consultatif qui pourra accompagner la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard et ce comité sera formé des personnes suivantes :

- M. Guy Garant, maire ;
- Mme Nicole Gautreau, directrice générale ;
- M. Donald Lessard, conseiller

QUE la conception du devis sera réalisée par les directrices générales de Sainte-Lucie-de-Beauregard et de Lac-Frontière avec l'aide de M. Réjean St-Pierre, conseiller de Saint-Fabien.

QUE M. Roger Laverdière, employé municipal, sera responsable de répondre aux questions techniques au niveau des demandes du devis ou encore pour effectuer une visite des routes à déneiger. Les réponses aux interrogations du ou des soumissionnaires devront être transmises à la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour suivi.

6- Déneigement – Acceptation du devis et lancement de l'appel d'offres #170438

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le devis de déneigement tel qu'il sera réalisé par les comités mandatés de Saint-Fabien-de-Panet, de Sainte-Lucie-de-Beauregard et de Lac-Frontière.

D'autoriser, Mme Bianca Deschênes, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard à procéder à l'appel d'offres publiques sur un journal régional et sur le SEAO (système électronique d'appel d'offres) tel qu'exigé par le code municipal du Québec.

7- Employés – Camping municipal

Suite aux annonces publiées dans L'Écho du Lac et les journaux locaux, nous avons reçu sept curriculum vitae dont quatre du Lac-Frontière, un de Saint-Just, un de Saint-Fabien et un de Saint-Adalbert. De plus, Anne-Sophie Croteau et Suzanne Caron sont venues au bureau pour nous aviser qu'elles étaient disponibles pour retravailler au camping cette année.

La priorité sera accordée aux personnes du Lac-Frontière et le comité pour effectuer les entrevues sera formé du maire M. Guy Garant, de la conseillère Mme Ghislaine Fradette, des conseillers M. Réjean Tardif et M. Pierre Lapointe ainsi que la directrice générale. Les entrevues auront lieu dans le courant du mois d'avril.

8- Demandes de subvention du Pacte rural acceptées (2)

Les deux demandes qui ont été déposées au Pacte rural pour l'achat de matériel de la salle multifonctionnelle l'Ôtel ainsi que la conception d'un Plan de réaménagement du parc municipal ont été acceptées. Le total de l'aide accordée pour ces deux demandes est 15 150 \$.

Le Comité de la famille va s'occuper de demander des soumissions pour la conception du Plan de réaménagement du parc municipal.

9- Demande d'annulation de taxes

La municipalité a reçu trois demandes d'annulation de taxes et devra faire des recherches concernant ces demandes à savoir si un règlement existe concernant la taxation générale et s'il y a eu une résolution adoptée concernant une des demandes.

10- Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale CIM #170439

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Frontière a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

**IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,
APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la Municipalité de Lac-Frontière souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Lac-Frontière adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE le maire, Monsieur Guy Garant, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Lac-Frontière, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE le maire, Monsieur Guy Garant, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Lac-Frontière dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

11- Vente pour non-paiement de taxes

Au dernier conseil, deux immeubles devaient être envoyés à la MRC pour vente pour non-paiement des taxes. Le propriétaire d'un des deux immeubles a conclu une entente avec la municipalité pour le paiement des arriérages donc un immeuble seulement fut envoyé à la MRC de Montmagny pour vente pour non-paiement de taxes.

12- Projet d'amélioration efficacité énergétique de l'église

Nous avons reçu la visite d'un représentant de Cytech Corbin et il devrait nous faire parvenir une soumission dans les prochains jours.

13- Dépliant camping municipal #170440

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Caron

APPUYÉ PAR Pierre Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la mise à jour du dépliant du Camping municipal soit effectuée et que 500 copies soit imprimées au coût de 395.00 \$ plus taxes par Impression Rive-Sud.

14- Compte-rendu du Rendez-vous de la ruralité

Le 3^e Rendez-vous de la ruralité a eu lieu à salle L'Héritage de Saint-Euphémie, le 29 mars dernier où plus de 145 personnes de la région se sont rassemblées pour une présentation de la MRC de Montmagny sur les différents projets qui ont été réalisés sur le territoire. Il y eu 24 projets locaux et régionaux en 2016-2017 pour un total d'investissement de 900 000 \$. Ces projets ont été appuyés financièrement par le Pacte rural de la MRC pour un montant total de 341 000 \$.

Messieurs Guy Garant, Réjean Tardif et Pierre Lapointe ainsi que Madame Diane Lemay et la directrice générale Nicole Gautreau ont assisté à cette soirée.

15- Information & Correspondances

- Courriel de Lucie Lacasse de la MRC nous informant que le recyclage de la tubulure d'érablière commencera cet automne et que les municipalités n'auront pas à déboursier pour l'année 2017.
- Courriel de Lucie Lacasse nous annonçant qu'un conteneur pour le recyclage des vêtements usagés sera installé prochainement dans chacune des municipalité de la MRC.
- Recyc-Québec nous a versé une compensation de 1 288.84\$ pour la balance due pour l'année 2015.

- Un technicien en thermographie nous visitera en mai pour effectuer un service d'inspection thermographique. Ce service est offert gratuitement par la MMQ et consiste à inspecter tous les panneaux de distribution électrique de la municipalité et rédiger un rapport.
- Compte-rendu de la rencontre pour les Camps d'été 2017. Nous recevrons prochainement les dates de formation, d'inscription, du terrain de jeux et la cédule de l'été.
- Un document de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

16- Varia

16.1 Fenêtres pour l'accueil du camping # 170441

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que deux fenêtres seront remplacées à l'accueil du camping par Roger Laverdière. Le coût d'une fenêtre est 334 \$ et l'autre 364 \$ et elles seront achetées chez BMR.

16.2 Comité de la famille

Madame Fradette représentante du Comité de la famille demande s'il est possible d'avoir une petite caisse de 100 \$ au bureau municipal pour leur comité ainsi qu'un réfrigérateur dans le Chalet des loisirs qui est nécessaire lors d'activités. Le conseil a accepté et la municipalité se chargera de chercher un réfrigérateur.

16.3 Le centenaire

Le comité du centenaire lance un appel à la population pour les inviter à se joindre au Comité du centenaire ou à un sous-comité afin que les célébrations soient une réussite.

17- Période de questions

Une citoyenne nous fait part qu'il y peut-être un réfrigérateur à vendre.

18- Levée de l'assemblée #170442

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h30.

Je, Guy Garant, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Guy Garant, maire

Nicole Gautreau, directrice générale